

# Natation du District de Villefranche en Beaujolais

535 Avenue ST EXUPERY 69400 VILLEFRANCHE ☎ 04.74.62.36.06



## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**VENDREDI 15 OCTOBRE 2010 à 19H00**

Salle de réception du Palais des Sports  
183 rue Auguiot

69400 VILLEFRANCHE

# Natation du District de Villefranche en Beaujolais

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'assemblée générale du **N.D.V.B.** aura lieu **le vendredi 15 Octobre 2010** à 19H00,

Salle de réception du Palais des Sports 183 rue Auguiot 69400 VILLEFRANCHE.

### Ordre du Jour :

- Appel nominal.
- Adoption du procès verbal de L'Assemblée Générale du **vendredi 16 Octobre 2009**
- Rapport moral présenté par le Secrétaire. Mr Noël GUERIN
- Rapport financier présenté par la Trésorière Mme Catherine BURLLOT
- Compte rendu sportif présenté par chaque responsable de commission.

Commission Natation Course	Mme Véronique LAFOREST
Commission Natation Synchronisée	Mme Françoise FLUTTAZ
Commission Natation Maîtres	Mr Gérard GRANDJEAN
Commission Water-Polo	Mr Patrick HUGONNARD
- Mot du Président Mr Dominique DE SAUZA
- Remise distinction Dirigeant : Mr Dominique DE SAUZA
- Election partiel des Membres au Comité Directeur
- Remise des Récompenses
- Questions diverses (**posées par écrit au comité directeur avant le 01/10/2010**)

**Un vin d'honneur clôturera cette assemblée**

**Site Internet :** <http://www.ndvb-natation.com> **Adresse :** [ndvb.natation@wanadoo.fr](mailto:ndvb.natation@wanadoo.fr)

# Natation du District de Villefranche en Beaujolais

## ELECTION AU COMITE DIRECTEUR

L'assemblée générale au sein du **N.D.V.B.**, aura lieu le **Vendredi 15 Octobre 2010**.

Les personnes souhaitant faire partie du Comité Directeur, peuvent envoyer leur candidature avant le **Vendredi 01 Octobre 2010**, délai de rigueur.

- **Est électeur** : Tout membre actif pratiquant ou dirigeant de l'Association, licencié au jour de l'élection à la Fédération dont elle relève, et ayant acquitté au jour de l'élection les cotisations échues, et être âgé de 16 ans au moins le jour de l'élection.

**Le vote par procuration ou correspondance n'est pas autorisé.**

- **Est éligible** : Seules peuvent être candidates les personnes de nationalité française jouissant de leurs droits civiques, ou les personnes majeures de dix huit ans révolus, de nationalité étrangère, à condition qu'elles n'aient pas été condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales, les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif. Les unes et les autres devront être licenciées au jour du dépôt de leur candidature.

Les postulants licenciés devront faire acte de candidature par lettre recommandée ou par dépôt notifié au siège de l'association avant la date fixée par le Comité Directeur.

POSTES A POURVOIR : Total : 3 postes

- 1 poste au collège Général
- 1 poste au collège Nat. Synchro
- 1 poste au collège Para Médical

**Venez nombreux rejoindre l'équipe dirigeante, d'avance, Merci.**

Site Internet : <http://www.ndvb-natation.com>

Adresse : [ndvb.natation@wanadoo.fr](mailto:ndvb.natation@wanadoo.fr)